REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

DES ARDENNES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

SYNDICAT D'ELECTRIFICATION ET DES EAUX DU SUD EST DES ARDENNES

NOMBRE DE MEMBRES

SEANCE DU 19 FEVRIER 2010

Afférents au Comité Syndical	224
En exercice	224
Qui ont pris part à la	131
délibération	

L'an deux mille dix

et le : 19 février

à 14 heures 30, Le Comité Syndical du Syndicat, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des ses séances sous la présidence de :

Monsieur Bernard BESTEL

Date de la convocation	
12 février 2010	

Nombre de Membres présents : 131

Date d'affichage 19 février 2010

Monsieur Marcel LETISSIER, Maire d'Ecordal, est élu secrétaire de séance à l'unanimité

Objet de la Délibération

TARIF DES PARTICIPATIONS POUR 2010

TARIF DES PARTICIPATIONS POUR 2010

Le Comité Syndical par 131 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention, fixe pour 2010 les participations :

- a) Administration Générale
- b) Compétences eau
- c) Eclairage public
- d) Assainissement et SPANC

VOTE:

POUR: 131 CONTRE: 0

DELIBERATION

N° 2010/09

Fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus.

Le Président, **Bernard BESTEL**

après dépôt en Sous Préfecture

Le:

et publication ou notification

du :19 février 2010